

**Formations pour le degré secondaire I et/ou le degré secondaire II
(année scolaire 2016-2017) – conditions d'admission**

		CONDITIONS D'ADMISSION						
	Programme secondaire I, secondaire II ou combinaison secondaire I & II	Bachelor / Master	Exigence mono-disciplinaire (en crédits ECTS)	Exigence pour première discipline (en crédits ECTS)	Exigence pour disciplines secondaires (en crédits ECTS)	Admission sur dossier	Condition langues étrangères	Régulation des admissions
HEP BEJUNE	secondaire I	Bachelor	110	60	40	Non	C1	Non
	secondaire II	Master	90, dont 30 de niveau Master.	90, dont 30 de niveau Master.	60, dont 30 de niveau Master.	Non	C1, C2 recommandé.	En fonction des places de stage à disposition dans chaque discipline.
	combinaison secondaire I & II	Master	90, dont 30 de niveau Master.	90, dont 30 de niveau Master.	60 dont 30 de niveau Master ou 40 pour le secondaire I uniquement.	Non	C1, C2 recommandé.	
HEP VS	secondaire I	Bachelor	110	60/50	40/50	Non	C1 attendu.	En fonction des engagements et des maîtres formateurs à disposition dans la discipline.
	secondaire II	Master	120, dont 30 de niveau Master.	90, dont 30 de niveau Master.	90, dont 30 de niveau Master.	Non	C2 attendu.	
	combinaison secondaire I & II	Master	120, dont 30 de niveau Master.	90, dont 30 de niveau Master.	90, dont 30 de niveau Master.	Non	C2 attendu.	
HEP VD	secondaire I	Bachelor	110	60	40	Non	C1	Par décision du Conseil d'État.
	secondaire II	Master	90, dont 30 de niveau Master.	90, dont 30 de niveau Master.	60, dont 30 de niveau Master.	Non	C2	Par décision du Conseil d'État.
Uni FR / CERF	secondaire I	Maturité ou Bachelor	Impossible.	50 (70 pour les sciences naturelles).	50 (70 pour les sciences naturelles); 30 pour une 3 ^e et une 4 ^e branche s'il y a 4 branches); le total des crédits disciplinaires doit être égal ou supérieur à 150.	Non (en cours de discussion)	C1 à la fin du Bachelor.	Non
	secondaire II	Master	210 pour la combinaison Économie-droit; sinon 180.	120	90	Non	C2 (C1 pour le russe).	Oui, au total et par discipline.
Uni GE / IUFE	combinaison secondaire I & II	Master	120 (niveau Master et Bachelor).	120 (niveau Master et Bachelor).	90 (niveau Master et Bachelor).	Oui	Non	En fonction des stages attribués par le DIP.
SUPSI / DFA	secondaire I	Bachelor	110	75	60	Non	C1	Oui
	secondaire II	Master	150	150		Non	C2	Oui

HEP BEJUNE – Haute École Pédagogique Berne, Jura, Neuchâtel ; **Uni FR / CERF** – Université de Fribourg / Centre d'enseignement et de recherche francophone pour l'enseignement au secondaire I et II ; **HEP VS** – Haute École Pédagogique Valais ; **HEP VD** – Haute École Pédagogique Vaud ; **Uni GE / IUFE** – Université de Genève / Institut Universitaire de Formation des Enseignants ; **SUPSI / DFA** – Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana / Dipartimento formazione e apprendimento.

ECTS – European Credit Transfer System.

DIP – Département de l'instruction publique.

Source : Conseil Académique des Hautes écoles Romandes en charge de la formation des enseignants (CAHR) (décembre 2017).

Réalisation du tableau : CAHR et Institut de recherche et de documentation pédagogique/Unité de recherche Sociologie, statistique et monitoring de l'éducation (2017).